



Réserve Naturelle BAIE DE SAINT-BRIEUC

Un autre patrimoine...



| e partie

Le patrimoine géologique

*L*a notion de patrimoine géologique est relativement récente. Si elle était pressentie dès 1976, elle n'est officiellement reconnue que depuis 1997. Car qu'est-ce qui, aux yeux du public, est plus solide que la pierre ? Dès lors, pourquoi protéger un bien qui semble invulnérable ?



A l'origine, la notion de patrimoine est liée à l'héritage, ce bien hérité du père, à la transmission d'un bien de génération en génération. Ce principe est bien intégré dans nos cultures. Puis, cette définition a évolué et s'est appliquée au milieu naturel ; ainsi est apparue la notion de patrimoine naturel, toujours en cohérence avec l'idée première d'un héritage légué à transmettre aux générations futures mais sont venues s'y greffer les notions de protection et de conservation. Dès lors, il a fallu attendre la Loi relative à la protection de la nature du 10 juillet 1976 pour que la notion de patrimoine naturel soit reconnue.

La notion de patrimoine géologique

Avant ce texte fondateur, des projets de loi virent le jour, dont un qui date d'octobre 1910 !

La Loi de juillet 1976 prévoyait la création de réserves naturelles d'intérêt géologique notamment *“lorsque la conservation (...) de gisements et de fossiles (...) présente une importance particulière ou qu'il convient de les soustraire à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader”*.

Mais, si les biologistes et autres naturalistes ont été très actifs dans la gestion conservatoire de la faune, de la flore, d'habitats remarquables dans leurs domaines respectifs, il a fallu attendre 1991 pour qu'une réelle prise de conscience se produise pour le patrimoine géologique. La Déclaration internationale des droits de la mémoire de la Terre (à télécharger sur le site internet de la Réserve), signée par 39 pays en atteste.

Aujourd'hui, grâce à la Loi du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, l'Etat accorde une dimension juridique au patrimoine géologique, au même titre que le patrimoine faunistique et floristique.

En 2007, l'Etat a lancé l'Inventaire National du Patrimoine Géologique, dans le cadre de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel.

Les sites géologiques de l'inventaire sont évalués pour leur intérêt patrimonial et leur besoin de protection ce qui permet une hiérarchisation. Les sites les plus remarquables, d'intérêt patrimonial national, seront inscrits au patrimoine géologique national.



Crozon, Pointe de Dinan



Qu'est-ce que le patrimoine géologique ?



Trilobites fossiles (Crozon)

L'expression "patrimoine géologique" considère tous les objets remarquables (*in situ* et *ex situ*) relatifs aux disciplines des Sciences de la Terre qui présentent un intérêt exceptionnel pour la mémoire de la Terre en raison de leur rareté, leur unicité, leur intérêt pédagogique, leur attrait touristique, leur esthétique...

Les roches, fossiles, minéraux, mais aussi les affleurements, les formations, les paysages, accessibles à différentes échelles sont des objets géologiques.

Le terme géologie est à prendre dans son acception large de "Sciences de la Terre". Il inclut toutes les disciplines des Sciences de la Terre : paléontologie, minéralogie, tectonique, sédimentologie, géomorphologie...

Pourquoi protéger les objets géologiques ?

Le patrimoine géologique ne se reproduit pas. Chaque objet disparu l'est définitivement.

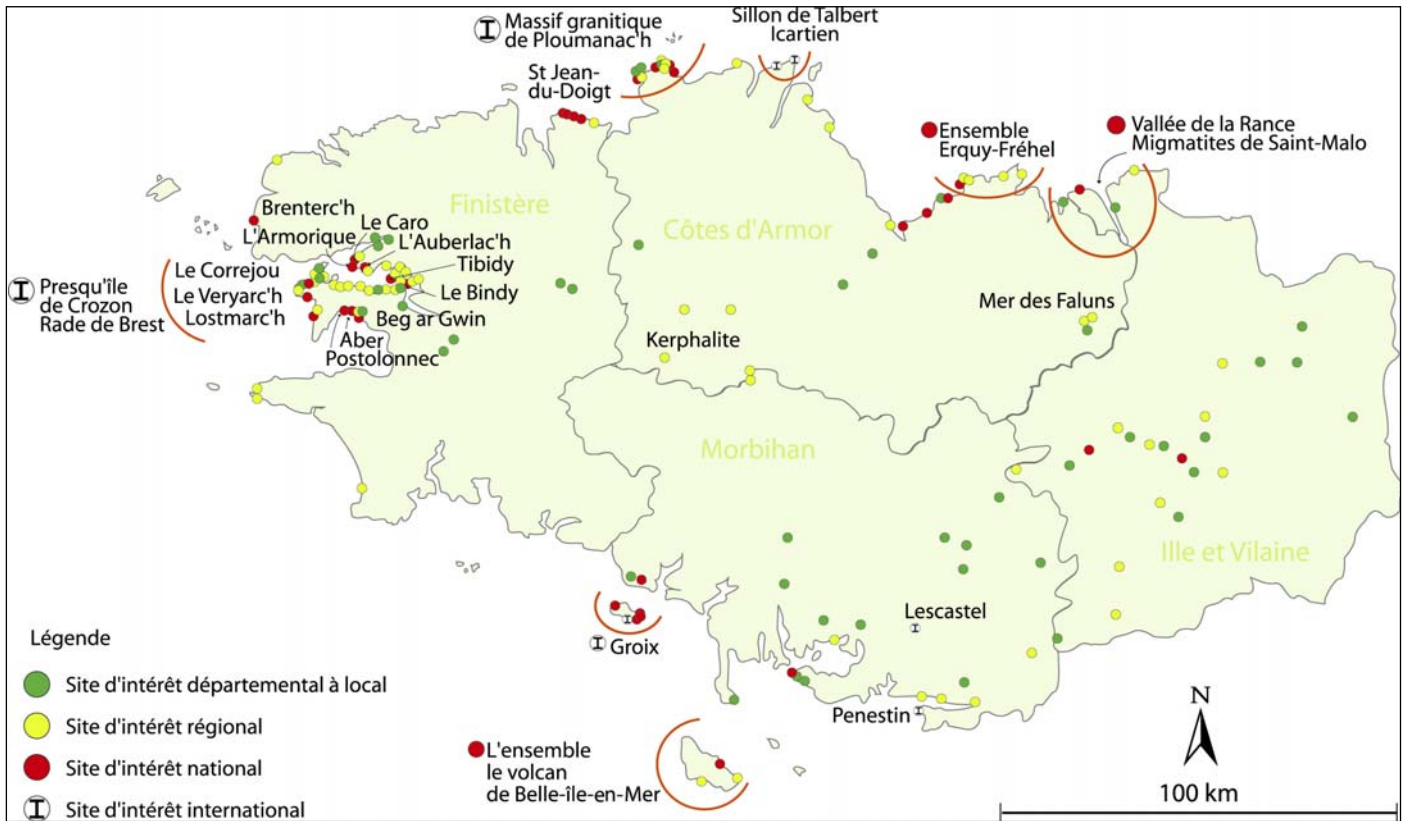
Chaque objet géologique (tel que défini ci-dessus) présente une vulnérabilité naturelle (érosion) ou anthropique (travaux, prélèvements, le terme de prédation est parfois utilisé).

Dès lors que la dimension patrimoniale est reconnue, la conservation s'impose comme pour tous les autres patrimoines. Progressivement, tout un chacun, professionnel ou amateur, s'appropriera cet autre patrimoine qui intégrera, dans un futur proche, notre culture commune.



Par la Loi de 1976, l'Etat a eu la possibilité de créer des réserves naturelles d'intérêt géologique. Désormais, au sein du réseau des réserves naturelles, 22 réserves ont été créées sur des critères géologiques et 56 d'entre elles présentent un patrimoine géologique remarquable.





Le département des Côtes d'Armor constitue un livre ouvert sur l'histoire géologique du Massif Armoricain. Lors de l'inventaire régional des sites d'intérêt géologique conduit dès 1992 (bien avant l'Inventaire National du Patrimoine Géologique démarré en 2007 !), 37 sites ont été inventoriés dont 27 présentent un intérêt régional ou national.



Ploumanach (paysage de granite rose)



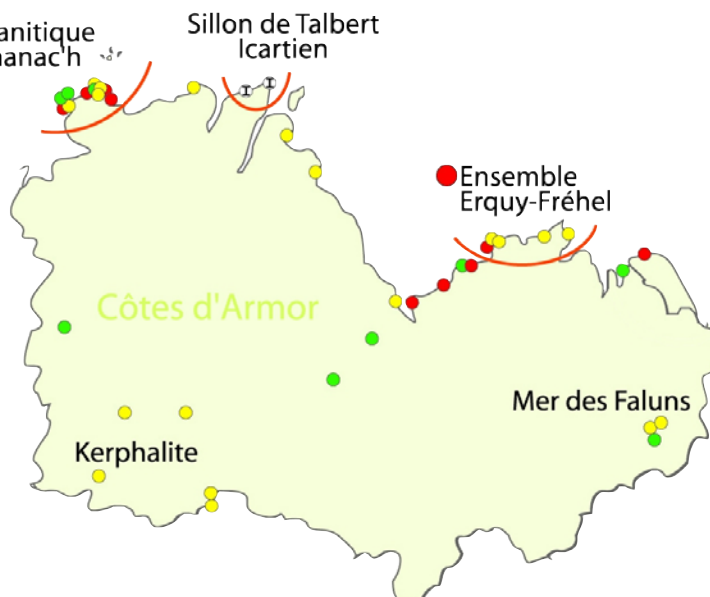
Icartien avec filonnets de granite rose



Rance (différentes roches issues du métamorphisme)



Carrière de kerphalite de Glomel



Fossiles des faluns (dents de requins et de mammifères)

Sites d'intérêt patrimonial fort en Baie de Saint-Brieuc

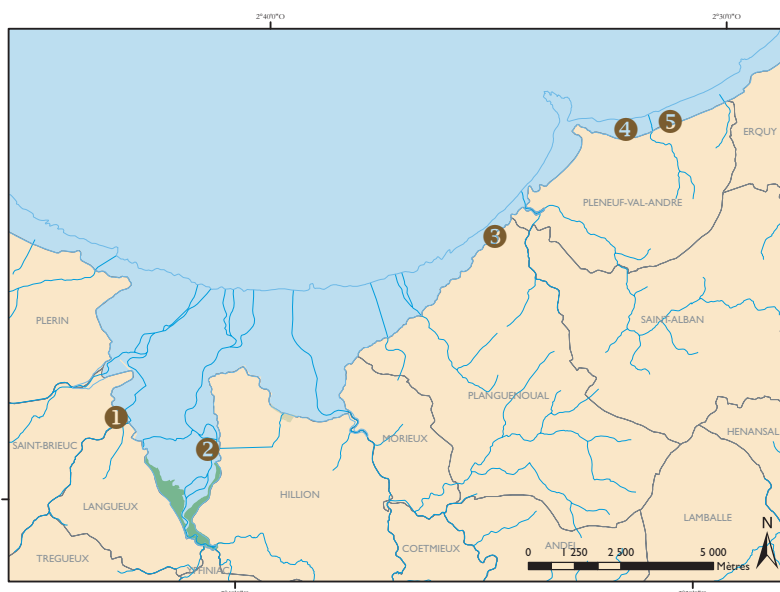
2

La falaise littorale de l'Hôtellerie (commune d'Hillion), classée site d'intérêt national. Coupe quaternaire remarquable, elle est située juste à la limite du niveau le plus haut des vives-eaux (donc hors périmètre de la Réserve).



3

Les gneiss pentévriens de Port-Morvan sur la commune de Planguenoual. Un enrochement récent malheureux du site défigure une partie de l'affleurement.



4

Plage des Vallées (commune de Pléneuf Val-André). Les poudingues ordoviciens sur le Domaine Public Maritime.

1

Le poudingue de Cesson (commune de Langueux) Site de référence du Briovérien inférieur. Site d'intérêt régional, qui, bien-avant toutes les réglementations, a bénéficié de la prise de conscience d'une nécessaire conservation de l'affleurement ; les membres fondateurs du GEPN (Groupement pour l'Etude et la Protection de la Nature), avec l'appui des géologues de l'Université de Rennes, obtinrent dès 1982 que l'enrochement de la Grève des Courses ne soit pas prolongé car il risquait de faire disparaître à jamais les poudingues. Certains affleurements, situés hors d'atteinte du niveau le plus haut des vives-eaux, ne sont pas intégrés dans le périmètre de la Réserve.



5

Plage de Nantois (commune de Pléneuf Val-André). La falaise littorale, coupe quaternaire de référence.

Dossier réalisé par Blandine Magnette, Michel Guillaume et Max Jonin, SGMB.

En savoir plus

Dictionnaire de Géologie. Alain Foucault, Jean- François Raoult, DUNOD.

Géologie des COTES-DU-NORD. Michel Guillaume, GEPN, 1986.

Géodiversité en Bretagne Un patrimoine remarquable. Max Jonin – SGMB – Les Cahiers Naturalistes de Bretagne.

Site internet de la Société Géologique et Minéralogique de Bretagne : <http://sgmb.univ-rennes1.fr/>

Télécharger

La Déclaration internationale des Droits de la Mémoire de la Terre, Digne-les-Bains, 13 juin 91 sur le site www.reservebaiedesaintbrieuc.com

Patrimoine géologique. Commission Patrimoine Géologique des Réserves Naturelles de France 2007 sur le site www.reserves-naturelles.org/

